

Conseil d'Établissement des Établissements primaire et secondaire de Payerne et environs

Séance du mardi 10 octobre 2023

Séance de rencontre avec les membres du CEt de l'ASIEGE

Lors de cette séance, les membres du CEt de l'ASIEGE ont été invités à nous rejoindre afin de parler des différentes options qui nous sont proposées par le CoDir.

M. Nicolas Schmid ouvre la séance et sera le médiateur de la soirée afin de faire ressortir les points essentiels de la discussion. Il nous présente également les différentes options pour la suite du Conseil d'établissement :

- Option 1 : un seul CEt qui regroupe les 3 établissements (EPPG, EPPC et ES-Payerne) ;
- Option 2 : deux CEt qui séparent le primaire et le secondaire ;
- Option 3 : trois CEt qui correspondent à un CEt par établissement.

M. Schmid donne la parole aux membres, la Présidente du CEt de l'ASSIEGE nous explique que pour eux, la solution qui serait la plus favorable serait l'option 3, car elle permet de garder les liens étroits qu'ils ont créés avec l'établissement au fil des années et ils ont également des personnes de référence. Ils sont conscients qu'un point négatif de cette option est le coût financier et l'investissement des personnes.

La Présidente du CEt de l'ASIPE prend également la parole pour exprimer que du côté de Payerne, c'est plutôt l'option 1 qui a été retenue, car l'union fait la force, il y aura plus d'impact, que les thématiques sont les mêmes et reviennent (transport, parking, sécurité, etc) et que dans le CEt de l'ASIPE on gère déjà les spécificités de plusieurs communes, il semble évident que c'est possible d'avoir un seul CEt et continuer à différencier selon les lieux.

Suite à la mise en lumière de ces différents points de vue, s'en est suivie une discussion entre les membres et chacun a pu donner son avis sur l'une ou l'autre des options.

Ce qui a été mis en évidence dans les échanges : c'est qu'il faut rester efficace, qu'il faut garder le côté « familial », de proximité, qu'il faut continuer de créer des synergies entre les régions, qu'il faut maintenir l'investissement des représentants, qu'il faut que les représentants élus soient représentatifs des différents milieux, il faut donc une bonne mixité dans les représentants, qu'il ne faut pas surcharger l'ASIPE, que tout ne s'adapte pas au primaire et au secondaire, donc maintenir des spécificités.

Finalement, l'idée serait de partir avec un seul CEt (option 1) tout en prenant soin de garder les spécificités locales et ainsi avoir un plus gros impact car l'union fait la force. Il faudra également que le budget soit adapté et que le nombre idéal de représentants soit défini.

M. Nicolas Schmid remontera les conclusions de cette discussion au CoDir qui devra prendre la décision sur quelle option choisir.

Autres points à l'ordre du jour

Vu la présence des membres du CEt de l'ASSIEGE, il a été convenu que les points qui ont été annoncés dans l'Ordre du jour soient repris à la séance prochaine pour ceux qui pouvaient attendre. Pour les points qui nécessitent une réponse plus rapide, ces derniers peuvent être traités en bilatérale.

En suspens pour la prochaine séance :

- L'état des lieux des sous-groupe : JO Paris 2024 et Assemblée des parents
- Demande de M. Patthey, concernant des panneaux d'exposition permanente par classe.

Point à traiter en bilatérale :

- Une demande concernant l'utilisation des écrans ou plutôt la non-utilisation des écrans (tablettes, smartphones, etc.) dans les bus lors des transports → mail transmis à M. Lunardi par le biais des représentants des parents.

Présence des membres de l'ASIPE sans faire l'appel officiel

Sont présent-e-s :

<i>Des autorités de l'ASIPE :</i> M. Houcine Louati Mme Isabelle Pernet M. Nicolas Schmid	<i>Des professionnels actifs au sein des EPS :</i> M. Christian Chevalier Mme Sabrina Meystre	<i>Des milieux et organisations concernés par la vie des Etablissements :</i> M. Cyril Roux M. Benjamin Rey M. Patrick Altieri
<i>Des parents d'élèves :</i> Mme Patricia Egli Mme Daphnée Godel M. Alexandre Liechti Mme Isabelle Thierrin	<i>Invité:</i> M. Pierre-Alain Lunardi	

Sont excusés : Mme Christelle Iff-Thévoz, M. Philippe Berdoz, Mme Julie Hafsi, M. Philippe Delbrouck et M. Xavier Nicod (remplacé par Mme Emmanuelle Favre).

Prochaine séance

le mardi 21 novembre 2023 à 19h00, lieu à déterminer

La séance est close à 20h10 et un verre de l'amitié est partagé.

La Présidente :



Isabelle Pernet

La Secrétaire :



Daphnée Godel